

Tour des Collines du Perche - Etape 2 : De Rémalard à Moutiers- au-Perche

CC Cœur du Perche



Moutiers au Perche (JE Rubio)



Cette randonnée est la deuxième étape d'un circuit de huit jours et de 220 km, le Tour des Collines du Perche. Au cours de cette deuxième étape, le randonneur quittera progressivement la vallée de l'Huisne pour entrer dans le domaine de la forêt et de ses contreforts, en ressortir près de Bretoncelles et y pénétrer à nouveau avant d'atteindre le village de Moutiers-au-Perche niché dans la vallée de la Corbionne.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 7 h 15

Longueur : 24.1 km

Dénivelé positif : 337 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

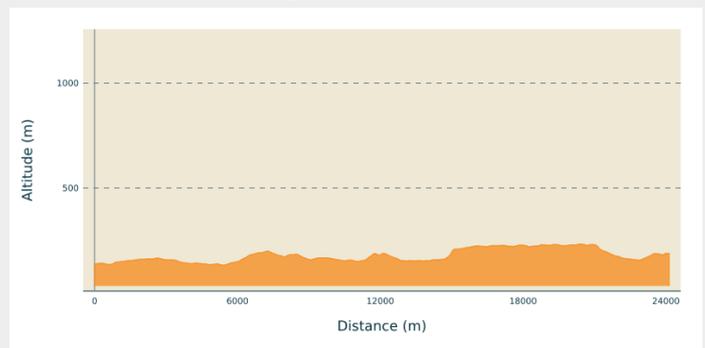
Thèmes : Forêt

Itinéraire

Départ : Rémalard-en-Perche, église

Arrivée : Moutiers-au-Perche

Profil altimétrique



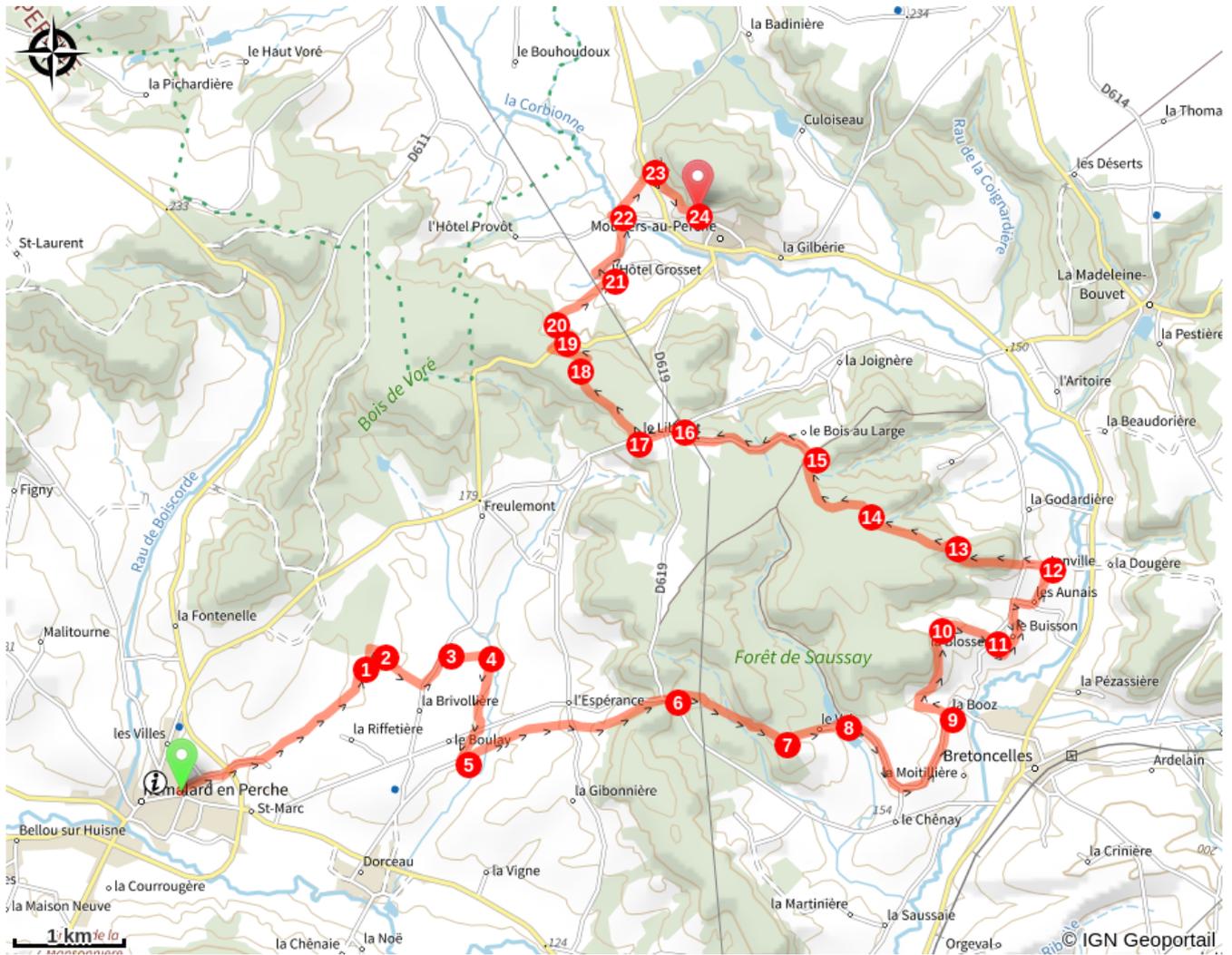
Altitude min 133 m Altitude max 233 m

A Rémalard, Eglise Saint Germain, prendre la petite route goudronnée en direction du cimetière. Le dépasser, au Stop, traverser la déviation de Rémalard et poursuivre jusqu'à la Bretonnerie. En arrivant à la ferme, suivre tout droit le chemin de terre qui longe l'arrière des bâtiments. Après 1,5 km tout droit entre prés et champs, derrière le château de Voré, le chemin devient tortueux mais évident.

1. Le suivre jusqu'à l'entrée des Aubées.
2. Prendre à droite le chemin goudronné qui mène en 500 m à une petite route goudronnée. A la route, à gauche sur 350 m.
3. Emprunter le premier chemin empierré à droite.
4. A 500 m, à un carrefour en forme de T, à droite par un chemin de terre qui devient goudronné au Perrier. Au bout de 750 m, le chemin aboutit à la D38 (attention à la circulation). A droite sur 20 m et aussitôt petite route à gauche. Au premier carrefour, à 300 m, à gauche direction Beauregard.
5. 30 m plus loin, dans le virage, prendre le chemin de terre en face. 1 km plus loin, traverser un chemin goudronné. Puis un chemin de terre après 300 m, et au bout de 500 m, arriver à la D38 à nouveau. (Attention : passage dangereux !) Il est préférable de rester sur le bas côté droit de la route jusqu'au carrefour à 100 m, puis passer de l'autre côté de la route et la suivre sur le bas côté gauche. **(prudence !)**
6. 130 m plus loin, pénétrer dans les bois à gauche en ouvrant la barrière. La refermer soigneusement. Les bois sont privés mais le chemin est public. A partir de ce point, le chemin est balisé VTT en Rouge jusqu'à proximité de Moutiers. Suivre le chemin évident (boueux par endroits) sur 1,250 km jusqu'à une autre barrière.
7. (même manoeuvre) et suivre à gauche le chemin à la lisière du bois, qui après 400 m, devient carrossable et passe sur la digue d'un étang.
8. Dans la petite clairière, voir le panneau explicatif sur la Butte du Château (à environ 400 m). Possibilité de s'y rendre et de revenir par le même chemin. Suivre la petite route à droite. A 1 km, au premier carrefour, prendre à gauche, passer près de la ferme de La Rue, le chemin devient empierré (après La Rue, au premier carrefour, du calvaire on peut rejoindre le bourg de Bretoncelles par le chemin empierré à droite via Arrondeau).

9. A 1 km, au hameau de La Booz, à gauche, direction la Noue Marion, puis suivre à droite sur 800 m le chemin qui devient herbu après la dernière maison.
10. Au Centre Hippique de Montras, à droite par le chemin goudronné.
11. 500 m plus loin, traverser la D620 pour prendre, en face la route qui va sur la Blosserie puis le Buisson. Puis, de nouveau la D620 à droite et 100 m plus loin encore à droite vers les Aunais. Dans le hameau, prendre le premier chemin de terre à gauche qui, 300 m plus loin, au Bas de Jonville, devient goudronné.
12. Dans le hameau tourner deux fois à gauche pour remonter à la route à 200 m. Au Stop, traverser la route et prendre en face le chemin goudronné qui devient bientôt empierré entre résineux et feuillus. Le chemin toujours évident sur 1,8 km est généralement droit.
13. A mi-parcours un virage à droite suivi bientôt d'un tourner à gauche. Plus loin, passage très boueux et tourmenté mais facile à repérer. Toujours suivre le double marquage VTT/balises Jaunes pour piétons.
14. Juste après une grande allée, franchir la barrière et suivre ensuite le marquage sur un sentier (public), qui serpente en s'appuyant sur une allée rectiligne (privée). A environ 800 m, on débouche sur une grande allée carrossable. Traverser en biais vers la droite pour prendre le petit chemin qui la longe de l'autre côté et arrive à 150 m à la barrière de sortie au lieu-dit Le Bois au Large.
15. Prendre à gauche le chemin de terre qui devient goudronné à la prochaine maison. Continuer sur 1,1 km.
16. Au carrefour en T, prendre la route à gauche sur 150 m, hameau du Libérot. Tout droit au premier carrefour.
17. Juste à la dernière maison, s'engager dans le chemin à droite qui rentre dans les bois. Chemin évident sur presque 1 km.
18. A un T, tourner à droite et traverser une allée rectiligne. Peu après cette allée, prendre à gauche un chemin dans les taillis qui mène à la D920. **(Prudence !)** Prendre la route à droite sur 100 m.
19. Descendre à gauche un chemin en pente forte.
20. A environ 200 m, à un carrefour en T prendre à droite sur un chemin qui descend au hameau de l'Hôtel Grosset.
21. A la sortie du hameau, au poteau électrique, à gauche sur un chemin de terre qui débouche à 800 m sur une petite route. A droite, franchir le pont.
22. Prendre aussitôt le chemin de terre à gauche. Au stop, traverser la D918.
23. 30 m plus loin emprunter à droite un long chemin herbu qui mène au bourg de Moutiers-au-Perche.
24. A l'approche du bourg, à un embranchement à 3 dents, veiller à rester sur le chemin de gauche qui mène droit à l'église.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir en randonnée, imprimer ou télécharger une version récente du tracé. En cas de modifications, toujours suivre le balisage sur le terrain.

Quittant Rémalard où il y a tout à disposition, (sauf un hôpital), commence une journée loin des commodités. A mi-parcours vous passerez à proximité de Bretoncelles (gare SNCF), seul endroit avant l'étape du soir où vous pourrez éventuellement vous approvisionner. Il est donc conseillé de prévoir des provisions pour la journée. A Moutiers-au-Perche, boulanger, boucher-charcutier, hôtel-restaurant.

Comment venir ?

Parking conseillé

Eglise, Rémalard-en-Perche

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Maison du Parc, Nocé-Courboyer, 61340
PERCHE-EN-NOCE

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://www.parc-naturel-perche.fr>



Office de Tourisme Cœur du Perche

22 Rue Marcel Louvel, 61110 REMALARD-
EN-PERCHE

tourisme@coeurduperche.fr

Tel : 0233737194

<http://www.tourisme.coeurduperche.com>

